

La Présidente

DG/LP/GdG/22000080

Paris, le 11 janvier 2022

Monsieur Didier LE RESTE
Président
CONVERGENCE RAIL
5 rue Paul Dukas
75012 PARIS

Monsieur le Président,

Par courrier du 16 décembre dernier, vous me sollicitez sur la présence humaine dans les gares et sur les réseaux exploités par SNCF-Transilien.

Comme vous le soulignez, les ressources humaines de la SNCF sont gérées nationalement et le contrat pluriannuel entre Île-de-France Mobilités et SNCF-Transilien est un contrat d'objectifs et de performance, l'autorité organisatrice des mobilités ne pouvant à ce titre se prévaloir du rôle d'employeur, ce que d'ailleurs les cheminots ne souhaitent pas.

A ce titre, le nouveau contrat SNCF fixe des objectifs de qualité de service et certainement pas des effectifs mais de fait, Île-de-France Mobilités finance un renforcement de la présence humaine dans les gares et dans les trains.

D'une part, les moyens alloués par Île-de-France Mobilités doivent permettre le déploiement d'une centaine d'agents de sûreté supplémentaires, au bénéfice des usagers mais aussi des agents de la SNCF. D'autre part, l'objectif est de favoriser le déploiement d'équipes mobiles, qui assureront notamment une présence humaine souple et réactive en soirée, de 18h au dernier train, notamment dans les plus petites gares.

Il est vrai que pour remettre de la vie dans certaines gares, Île-de-France Mobilités et Gares & Connexions font le choix fort d'accompagner le déploiement de nouveaux services : crèches, commerces, installations d'associations, espaces de coworking, de maisons de services au public, en partenariat avec les mairies. Ni privatisation, ni vitrification, ce mouvement de fond répond à une aspiration profonde de davantage de proximité de la part des usagers.

Ce sont d'ailleurs plus de 50 millions d'euros qu'Île-de-France Mobilités investit sur ces nouveaux services, ainsi que la réouverture de bâtiments voyageurs fermés de longue date dans 165 gares.

Voici, Monsieur le Président, les éléments que je tenais à communiquer en toute transparence aux administrateurs d'Île-de-France Mobilités, de tous bords politiques, ainsi qu'aux associations représentatives d'usagers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Valérie PECRESSE